

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
Séance du 12 Décembre 2017	
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 34 Absent : 0 Pouvoirs : 3 Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0	L'an deux mille dix-sept, le 12 Décembre à vingt heures , le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Francleins, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.
	Date de convocation : 05 Décembre 2017
N° CC 348/2017	<p>Présents : Mesdames Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Anne-Laure GUILLET.</p> <p>Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLET, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD, Hugues PERROT.</p> <p>Pouvoirs : Madame Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Messieurs Thierry DEROBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT.</p> <p>Absents : Jean-Marc LAGRIFFOUL représenté par Anne-Laure GUILLET, Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT</p> <p>Monsieur Bruno PENASA est désigné secrétaire de séance</p>

Objet : Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI)

Il est proposé que le Conseil Communautaire se prononce sur le PPI (2017 – 2020). Il est rappelé que la « feuille de route » est animée par les postulats suivants :

- Maîtrise de l'imposition par un niveau constant des taux d'imposition
- Maîtrise de l'endettement avec un programme d'investissement ajusté aux capacités financières de la CCUR et des besoins du territoire
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement, indispensable pour rétablir les équilibres financiers.

A défaut la CCUR sera en situation de surendettement et connaîtra une dégradation de son épargne brute. Une amélioration de 300 k€ de l'épargne brute est nécessaire pour restaurer l'équilibre et conserver une capacité de désendettement inférieure à 9 ans. Une optimisation des ressources et recettes doit être recherchée (par exemple le prix des cartes de transport scolaire). Toutefois la CCUR bénéficie d'une dynamique des bases fiscales garantissant une évolution du produit fiscal pour les collectivités. Le débat porte également sur une politique d'imposition à taux constant ou sur une imposition collant à l'inflation sans à-coups fiscaux de ratrapage. Le FCTVA est intégré dans la maquette des recettes.

Dans cette hypothèse, il est proposé que le PPI dégagent des économies en fonctionnement comme suit :

- 200 k€ de subvention à l'EPIC Haut-Rhône Tourisme,
- 150 k€ de subvention au budget annexe transport,
- 100 k€ de subvention au budget annexe Maison de Vie de la Semine.

La maquette financière du PPI se veut prudentielle : minimisation des ressources financières et maximisation des charges d'investissement et de fonctionnement.

Opération (en k€)	Coût total HT	Coût total TTC	2018	2019	SLAVU
Déchetterie du Val des Usses	1 166	1 399	700		
Multi accueil Seyssel	492	591	591		
RAM Seyssel+ 20 k€ de matériel	168	201	201		
Crèche Minzier	250	300		300	
Maison de santé	300	360	360		
Parking Sur Lyand	100	120	120		
Base Loisirs- Camping-car	50	60	60		
Requalification Base de loisirs	800	960		480	480
Gymnase de Frangy (études + travaux)	650	780	60	360	360
Maison de Vie de Seyssel	100	120		120	
Dépenses d'équipement diverses	150	180	60	60	60
Total dépenses d'équipement budget général	3 326	5 071	2 151	2 020	900
Subventions (en k€)		Montant total des subventions	2018	2019	2020
Subventions déchetterie		368	368		
Subventions multi-accueil Seyssel		394	394		
Subventions RAM Seyssel		111	111		
Subventions crèche Minzier		125		125	
Subventions base de loisirs		500		250	250
Total subventions budget général		1 498	873	375	250

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Plan Prévisionnel d'Investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**

